ID: 085-200071900-20231107-DEC\_2023\_40\_BU-DE



35 impasse du Luthier ZI du Pâtis 1 – BP20 85440 TALMONT ST HILAIRE

# Prise en vertu de la délibération du Conseil Communautaire N° 2022 01 D02 en date du 26 janvier 2022

Décision 2023\_40\_BU

Date de la convocation : 31.10.2023

Date du bureau: 07.11.2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi sept novembre à huit heures et trente minutes, les membres du Bureau Communautaire, régulièrement convoqués par Maxence de RUGY, Président de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral, se sont réunis au siège de Vendée Grand Littoral à Talmont Saint Hilaire.

**Membres du Bureau présents** : Maxence de RUGY, Loïc CHUSSEAU, Jannick RABILLÉ, Joël MONVOISIN, Annick PASQUEREAU, Daniel NEAU, Marc HILLAIRET, Catherine GARANDEAU, Michel CHADENEAU, Patrick VILLALON, Sonia GINDREAU, Jean FERRAND, Christian BATY, Marc BOUILLAUD.

Membre du Bureau excusé : Olivier POIRIER-COUTANSAIS, Didier ROUX.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

• En exercice: 16
• Présents: 14
• Excusés: 2
• Pouvoir: 0
• Votants: 14

Souscription d'un emprunt à hauteur de 3 700 000 € sur le budget du Port de Bourgenay

# Exposé des motifs:

Le projet « Port Bourgenay Demain » consiste en la requalification du port de plaisance de Talmont Saint Hilaire, afin de dynamiser son attractivité économique et touristique.

Il s'agit de la construction d'un ensemble de bâtiments publics performants, comprenant la Capitainerie, regroupant les activités et services nautiques, l'Office de Tourisme, ainsi que des cellules commerciales qui seront mise à disposition d'occupants sous forme d'autorisations d'occupation temporaire du domaine public.

La réalisation des travaux sur ce projet d'envergure s'étale sur 3 années, de 2024 à 2026.

Le montant total du projet est estimé à 12.989 M€. Son financement est assuré par des subventions, par un autofinancement et par des emprunts dont le volume total est estimé à 9 M€ :

- o 3.7 M€ en 2024
- o 3.5 M€ en 2025
- o 1.8 M€ en 2026

Il est rappelé que le budget Port de Bourgenay présente aujourd'hui un encours de dette nul. L'unique emprunt sur ce budget s'est achevé en mai 2023.

Pour permettre le financement de la première phase de l'opération de travaux, qui va débuter dès le début de l'année 2024, il est nécessaire de souscrire un emprunt de 3 700 000 euros.

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

Une consultation a donc été lancée auprès de 8 établissements bancaires pour une enveloppe totale de 3 700 000 € avec les caractéristiques suivantes :

• Lot n°1:3.7 M€

o Phases de tirage des fonds : à partir du 01/01/2024 (exercice 20024)

o Phase de mobilisation minimale : 6 mois

Durée d'amortissement : 25 ans

Seul un établissement bancaire (la Caisse d'Epargne) ne s'est pas positionné, l'enveloppe 2023 allouée aux collectivités est déjà consommée.

# **Analyse des offres:**

### Taux fixe

					+X	CAFL	11/09/3023 Spot 3 700 000 € 1 250 000 € 625 €	
Date Offre Date de validaté Montant Montant utilisé pour calculs Commissions	11/09/2023 Spot 3 600 000 € 1 250 000 €			12/09/2023 19/09/2023 3 700 000 € 1 250 000 € 625 €	12/09/2023 Spot 3 700 000 € 1 250 000 € 625 €	12/09/2023 26/09/2023 3 700 000 € 1 250 000 €		
Date limite de tirage Périodicité Taux CNU Montant rénimum	11/10/2023 E1,1,6mois + 0,70% 0,20%	03/01/2024 E1.3.6mois + Q.70% Q.10%	03/01/2025 £1.3,6mois + 0,70% 0,10%	11 mois M Fire: ESTR > 1,06% Variable: ESTR > Q,96% Q,10% 150KE	9 mois 1 Fixe 4,06% Variable : £384 + 0,93% 1 000K€	01/06/2034 T E3M + 0,25% 20KE	01/05/2024 Pas de phase de mob	01/09/2024 Pas de phase de mob
Periodicité	1	Ť	8.	T	S (ou T) 25	7 25	T 25	Υ 25
Durke Amorzissement	AC 25	25 AC	25 AC	25 AC	AC AC	6C	AC	AC AC
Tangor	Fine 4,14%	Fine 4,12%	Flue 4,05%	Fine 3,87%	Fine 4,00%	Fixe 3,879%	Fine 4,05% Rise 3,00% SI E3M < 5,75% sinon E3M + 0,78%	Flue 4,02% Flue 3,58% St E3M < 67 sinon E3M + 0,78%
Base	Exact/360	Exact/360	Exact/360	Fixe: 30/360	30/360	Exact/360	Exact/360	Exact/360
IRA	Valorisation	Valorisation	Valorisation	Fixe: Actuarielle	Fine: Actuarielle Variable: 4% CKA	Yalorisation	Fixe: Actuarielle Variable: 2% CRA	Fixe: Actuarielle Variable: 2% CRA
Marges implicites offre 1 Marges implicites offre 2	1.05%	1,05N	1,00N	0,91%	1,07%	0,87%	0.5%	0,91%
Coût total indicatif office 1 Coût total indicatif office 2	663,9€€	659,6₭€	648,3KE	611,4KC	647,71€	620,4€€	649,2K€ 577,1K€	644,3KE 573,7KE
Échéance moyenne offre 1 Échéance moyenne offre 2	76,68€	76,46€	75,9K€	74,5KE	75,9≮€	74,8KE	75,0XC	75,8K€ 72,9K€
Coût total sur 3,7M offre 1 Coût total sur 3,7M offre 2	1965.281	1952.9€	1919.04	1809,600	1917,200	1836,46€	1 921,6KE 1 788,1KE	1906,7X€

ID: 085-200071900-20231107-DEC\_2023\_40\_BU-DE

#### Taux variable

		-		Q YERRITORES	Credit & Mutuel	ROTAL P	+x	CAFL	CO
Date Office Date de validité Montant Montant Montant utilisé pour calculs Commissions	11/09/2023 Spot 3 500 000 € 3 250 000 €			11/09/2023 3 700 000 € 1 250 000 € 750 €	11/09/2023 21/10/2023 1 250 000 € 1 250 000 €	12/09/2023 29/09/2023 3 700 000 € 2 250 000 € 625 €	12/09/2022 Spot 3 700 000 € 1 250 000 € 625 €	12/09/2023 26/09/2023 3 700 000 € 1 250 000 €	11/09/2023 15/09/2023 3 700 000 € 1 250 000 € 625 €
Date limite de tirage Périodicité Teus CNU Montant minimum	11/10/2023 81_3,6mais +0,70% 0,10%	08/03/2004 E1,2,6mois = 0,70% 0,30%	03/01/2025 E3_3_Granis + 0.70% Q.10N	\$0 mois Pas de phase de mob	6 mois Pas de phase de mob	11 mais M Size: CSTR+1,00% Variable: CSTR+0,50% 0,10% 150%	9 mois Y Fine 4,06% Variable : E3A+ 0,59% 1,000cC	01/05/2034 T E3M+0,25% 20KE	12 mois 7 E3M+0,89N
Périodicité Durée Annortissement	T 25 AC	T 25 AC	T 25 AC	A 25 DR	25 AC	ZS AC	\$ (ou T) 25 AC	T 25 80	T 25 AC
Taux	E3M + 0,99% E3M + 0,58% Floor 2%	E3M = 0,99% (3M = 0,57% Floor 2%	E3M + 0,92% E3M + 0,52% Floor 2%	Uwet A+0,40%	LDD + 0,70%	E200 - 0,36%	E0M + 0,92% E3M + 0,93%	E39/2 + G,E394	£3M+0,00%
Base	isua/360 Valensation	Exact/360 Valorisation	(xeo/360 Valorisation	30/360 Activativative	Exect/365 5N du CRA	Flue: 30/160 Variable: Exact/500 Fine: Actuariatie Variable: Dégravaire	90/360 Fine; Actuarielle Variable: 406 CRA	Exact/360 Valorisation	Exact/360 Fine: Actuations Variable: 2% CU
TPE office X	3,67%	4,01% 3,64%	1,29% 1,47%	LWN	1,60%	1.62%	3,93% 3,94%	1,82%	3,87%
Could total indicatif of the 1 Could total indicatif of the 2	643,3KE 584,0KE	630,6xe 579,3xe	£22, 3K€ 556,7K€	563,266	589,900	611,6K	629,0KE	609,0KC	619,016
iché unce moyenne offre 2 iché unce moyenne offre 2	75,7KE 73,4KE	75,5x € 73,2x €	74,9KE	72,56€	73,9≮€	34,548	74,8KE 74,8KE	74,614	74LBK€
Cook total nor 3,768 office 3 Cook total nor 3,768 office 2	1901906 1720.600	1890,300 1714,800	1542,1KE	160,00	1746,0K€	3400,560	1.532,466 1.536,966	1 802,60€	1832,40€

## En taux fixe:

- L'offre du Crédit Agricole à « taux barrière » est classée 1-B sur la charte de Gissler. Elle propose un taux fixe « bonifié » (3.58% ou 3.60%) si l'Euribor 3M reste inférieur à 5.75 % ou 6%. L'Euribor 3M n'a jamais franchi cette barrière ces 20 dernières années. Toutefois, compte tenu du risque à long terme, il est proposé de ne pas retenir cette proposition.
- Les offres les plus performantes à savoir la Banque Postale, le Crédit Agricole et l'Agence France Locale ont fait l'objet d'une cotation actualisée qui porte leurs niveaux à :

Banque Postale: 4.21% (au 02/11)

Agence France Locale: 4.255 % au 23/10

Crédit Agricole: 4.39% au 31/10

## En taux variable:

- Le niveau élevé des taux Euribor (près de 4% à ce jour) rend les offres basées sur cet index peu performantes à court terme. Toutefois, en cas de baisse des marchés, l'impact sur le taux d'intérêt du prêt est immédiat. En revanche, la tendance haussière des marchés financiers à ce jour plaide pour une prudence sur le recours à ces taux variables.
- En revanche, l'offre de la Banque des Territoires (Livret A +0.40) apparaît pertinente en ce qu'elle propose le taux le plus intéressant à court terme.
  - De plus le taux actuel du Livret A, est garanti à 3% jusqu'à janvier 2025 suite à annonce gouvernementale cet été.

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID: 085-200071900-20231107-DEC\_2023\_40\_BU-DE

Le Livret A est un index particulier. Placement library la livret a la compara de la

- Le Livret A apparaît donc comme un index sécurisé, avec une forme de garantie d'intervention de l'Etat qui encadre l'évolution de cet index selon des orientations de politique économique, en matière d'inflation et de préservation de l'épargne des Français. Il reste un index donc révisable, mais ses variations apparaissent moins directement soumises aux aléas de la conjoncture économique et des marchés financiers, compte tenu de l'encadrement par l'Etat.
- Les anticipations d'évolution du taux du LA sont baissières à moyen terme, même si cela resterait dans des propositions limitées (anticipations 2.80 % en 2031 [contre 3% aujourd'hui]
- La marge proposée (+0.40) est une marge dérogatoire obtenue grâce à un bon niveau de performance énergétique du projet Port Bourgenay Demain

La Commission des Finances, réunie le 25 octobre dernier, a donné un avis favorable à un emprunt de l'intégralité de l'enveloppe 3 700 000 €, auprès de la Banque des Territoires compte tenu du niveau de taux à 3.40 %. La proposition de panacher l'enveloppe entre 60% d'offre (2.2 M€) en Livret A +3.40 % et 40% (soit 1.5M€) en taux fixe, n'a pas été retenue compte tenu du niveau élevé des taux fixes actuellement.

Dans une optique consistant à échelonner les versements des annuités d'emprunts sur l'année de manière à alléger la charge pour la trésorerie du budget annexe, il est proposé de souscrire un contrat de prêt Secteur public Local enveloppe Prêt Relance Verte d'un montant total de 3 700 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, avec les caractéristiques suivantes :

**Ligne du Prêt :** Prêt Secteur Public Local Relance Verte

Montant: 2 200 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 6 mois

Durée d'amortissement : 30 ans

Périodicité des échéances : semestrielle

Index: Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.4%

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

**Amortissement :** Déduit (échéances et intérêts prioritaires)

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID; 085-200071900-20231107-DEC\_2023\_40\_BU-DE

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : au torisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

**Remboursement anticipé**: autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

**Typologie Gissler**: 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

# Ligne de prêt 2:

Ligne du Prêt : Prêt Secteur Public Local Relance Verte

Montant: 1500 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 12 mois

Durée d'amortissement : 30 ans

Périodicité des échéances : trimestrielle

Index: Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.4%

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Déduit (échéances et intérêts prioritaires)

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

**Remboursement anticipé** : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

**Typologie Gissler: 1**A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

- ✓ Une ligne de prêt n° 1à hauteur de 2 200 000 €, au taux révisable Livret A + marge 0.40 %, sur une durée de 30 ans, à périodicité semestrielles, avec une phase de préfinancement de 6 mois allant du 01/01/2024 au 01/07/2024;
- ✓ Une ligne de prêt n° 2, à hauteur de 1 500 000 €, au taux révisable Livret A + marge 0.40 %, sur une durée de 30 ans, sur une périodicité trimestrielle, avec phase de préfinancement de 12 mois allant du 01/01/2024 au 01/01/2025.

### Décision:

**OBJET**: Réalisation d'un Contrat de Prêt Secteur Public Local\_ enveloppe Prêt Relance verte d'un montant total de 3 700 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la construction de bâtiments publics performants « Port Bourgenay Demain » tranche 1, située sur Port de plaisance de Bourgenay 85440 Talmont-Saint-Hilaire.

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID: 085-200071900-20231107-DEC\_2023\_40\_BU-DE

Pour le financement de cette opération, le Président de la communaute de communaute d

Vu la délibération n° 2022\_01\_D02 du 26 janvier 2022 conférant délégation au Bureau pour la souscription des emprunts ;

Vu la délibération n° 2023\_10\_D15 du 18 octobre 2023 portant décision modificative budgétaire au budget annexe du port de plaisance de Talmont Saint Hilaire ;

Entendu l'exposé des motifs ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau Communautaire

#### **DECIDE**

- 1. De souscrire un Contrat de Prêt Secteur Public Local, enveloppe Prêt Relance verte, d'un montant total de 3 700 000 auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la construction de bâtiments publics performants « Port Bourgenay Demain » tranche 1, située sur Port de plaisance de Bourgenay 85440 Talmont-Saint-Hilaire, ce contrat étant composé de deux lignes de Prêt dont les caractéristiques sont précisées ci-dessus
- 2. D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier, et notamment le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Le Président,

Maxence de RUGY